



L'Emyde est dite lépreuse à cause de sa carapace qui avec l'âge se fait ronger par une algue.

#### Valeur patrimoniale

##### Statut européen :

Directive habitat (annexe II et IV)  
Convention de Berne (annexe II)

##### Statut national :

Liste rouge nationale : en danger

##### Statut régional :

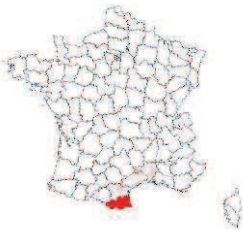
ZNIEFF Languedoc Roussillon= espèce déterminante

SRB Niveau de responsabilité régionale: très fort

#### Répartition

##### Nationale :

Présent uniquement en France dans le Languedoc Roussillon. Les populations les plus importantes se concentrent sur le site des Albères avec près de 70% des effectifs nationaux connus.



##### Sur le site :

C'est clairement la vallée de la Baillaury qui accueille la quasi totalité de la population du site. L'espèce reste à confirmer sur les autres petits fleuves côtiers, en particulier le Ribéral à Cerbère

Directive Habitat Faune Flore : annexe II et IV

1221

## Emyde lépreuse

*Mauremys leprosa*

Responsabilité régionale : forte

Note régionale (CSRPN) : 7

#### Morphologie

L'Emyde lépreuse est une petite tortue aquatique de couleur brune à olivâtre, présentant de fines lignes jaunes, sur le cou et les pattes, qui s'atténuent, voir disparaissent avec l'âge. Les jeunes sont très colorés et présentent des taches orangées derrière l'œil qui peuvent évoquer les motifs de certaines tortues américaines (« tortue de Floride »).

La carapace présente une carène médiane et des taches roussâtres qui s'estompent avec l'âge.

Les femelles peuvent atteindre 17 cm de longueur de carapace et 16 cm pour le mâle. La carapace des jeunes à la naissance fait 3 cm de long.

#### Ecologie de l'espèce

**Activité :** Comme les autres reptiles, son activité est tributaire des conditions climatiques. L'Emyde a une activité diurne. Elle peut toutefois être crépusculaire par les grandes chaleurs d'été. Si la température est trop faible, elle va chercher des postes ensoleillés pour pouvoir atteindre une température corporelle qui lui permet de trouver sa nourriture. C'est sur ces postes d'insolation qu'on peut observer des regroupements d'individus bien que l'espèce ne semble pas particulièrement grégaire. A l'inverse en été, elle va chercher l'ombre sous la végétation de la ripisylve. L'espèce est particulièrement discrète et farouche, elle saute à l'eau pour se cacher au fond dans les débris végétaux ou les cailloux en cas d'alerte. De même, elle peut aussi s'enfoncer dans la végétation dense des berges si elle se sent menacée. L'espèce semble très fidèle à son site.

**Reproduction :** Maturité sexuelle à 7-8 ans pour les femelles, 4-5 ans pour les mâles. L'accouplement s'effectue dans l'eau. La femelle va pondre des œufs d'avril à fin août, une seconde ponte pouvant être déposée en automne. Une ponte comprend entre 3 et 12 œufs qui demandent une incubation de 60 à 90 jours (selon les conditions météorologiques).

**Régime alimentaire :** L'Emyde est une espèce omnivore et opportuniste. Son régime alimentaire est vaste : insectes, mollusques, petits vertébrés, plantes aquatiques, cadavres... Aucune étude n'a encore été menée en France. Les captures d'amphibiens et de petits poissons semblent liées à des animaux affaiblis, malades ou isolés dans des flaques en cours d'assèchement.

### **État de conservation**

#### ▪ En Europe :

Les populations ibériques peuvent être considérées comme stables, voir abondantes dans la partie centrale de sa répartition.

#### ▪ En France et en Languedoc Roussillon :

Espèce très rare aux localisations peu nombreuses et aux populations très limitées. Risque d'extinction fort.

#### ▪ Sur le site :

C'est la population la plus importante de France, elle semble bien fonctionner mais elle reste extrêmement vulnérable. Etat moyen.

### **Etudes à développer**

- Recherche des sites de pontes
- Caractérisation des déplacements
- Etude de la qualité physico chimique de l'eau

### **Habitats utilisés**

L'habitat de l'Émyde dans les Albères est toujours centré sur une surface aquatique intermittente. C'est la tortue qui va adapter son activité à l'état du cours d'eau.

**Pour l'hivernage :** Dans nos régions à hivers frais, l'Émyde gagne une retraite plus au moins profonde pour hiberner : tas de débris végétaux, terrier, souches, tas de pierres... Cette pause semble assez courte, l'espèce pouvant être active par des températures de 10°C.

**Pour la reproduction :** Les femelles vont avoir besoin pour pondre de terrains assez meubles pour être creusés et surtout hors d'atteinte des crues. A cette époque, elles vont privilégier les rives couvertes de végétations denses pour se protéger du soleil mais aussi des prédateurs. Si le milieu s'assèche, elle gagne alors un abri dans la berge pour estiver.

**Pour l'alimentation :** L'Émyde cherche sa nourriture dans l'eau (rivières, retenues collinaires ou vasques)

### **Menaces pesant sur l'espèce**

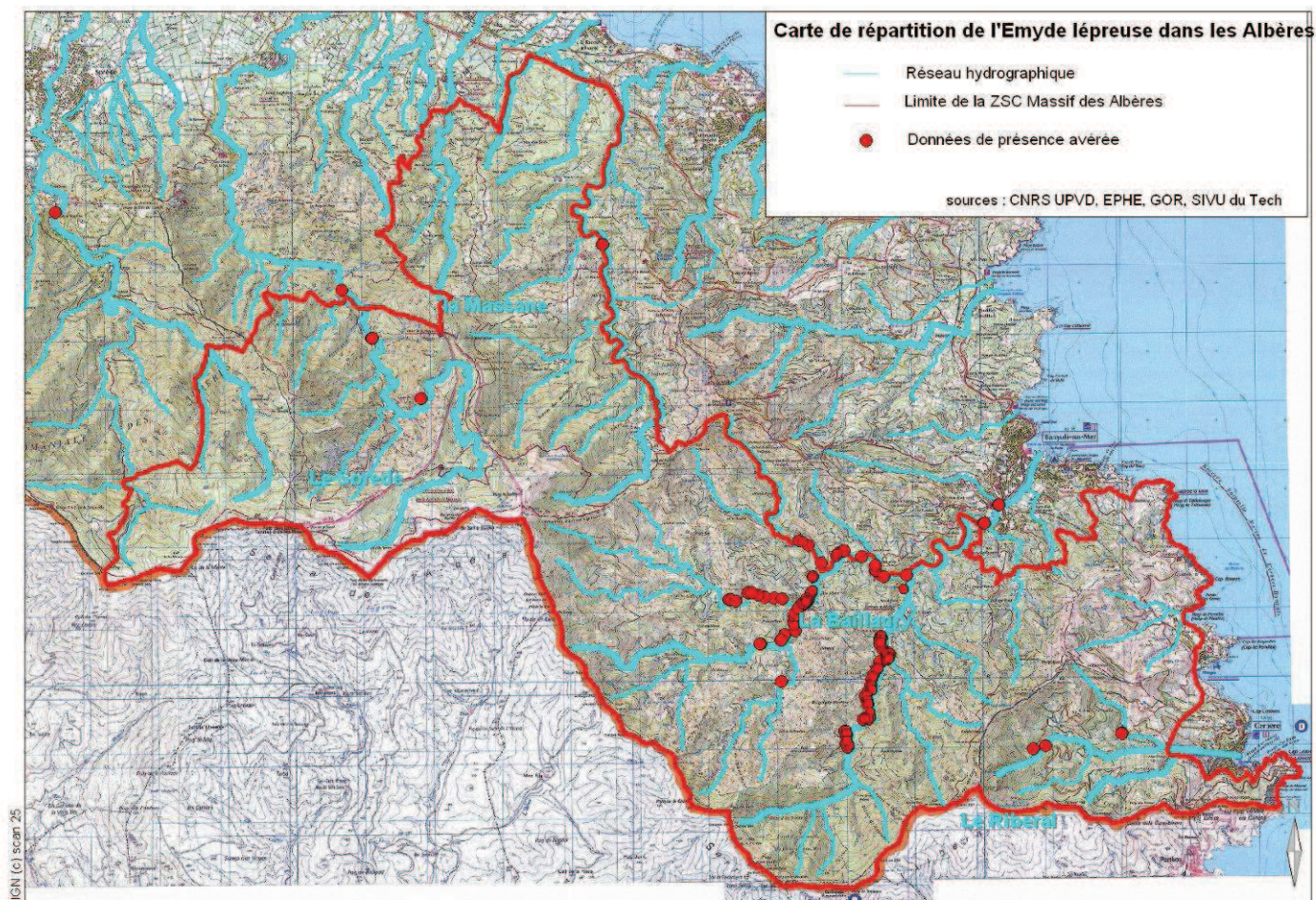
- **Captures et ramassages des individus**
- **Captures non intentionnelles**
- **Pollution chimique de l'eau**
- **Collision routière**
- **Destruction des individus lors des gyrobroyages ou des terrassements**
- **Morcellement des populations lié à la création d'ouvrages infranchissables sur les cours d'eau**

### **Menace pesant sur les habitats de l'espèce**

- **Assèchement des zones humides**
- **Destructions des ripisylves et recalibrage des cours d'eau**
- **Perte des habitats de pontes** (création de mur le long des cours d'eau, etc)
- **Introduction d'espèces de tortues exotiques**
- **Prévoir des aménagements susceptibles de limiter le risque de collision** avec les véhicules

### **Mesures de gestion favorables**

- **Maintenir et restaurer les corridors écologiques entre les populations** (éviter les barrages infranchissables, conserver l'accès aux zones de pontes)
- **Maintenir les zones humides**, les ripisylves et le bon état des cours d'eau. Conserver une mosaïque eau libre / végétation d'hélophytes, un bon ensoleillement, des postes d'insolation (tronc, branches immergées), des berges protégées par la végétation
- **Prendre en compte l'espèce lors des travaux hydrauliques de prévention des crues**
- **Limiter les traitements chimiques** pouvant ruisseler dans l'eau
- **Sensibiliser** les divers utilisateurs à la présence de l'espèce
- **Améliorer les connaissances concernant la biologie de l'espèce**



## Bibliographie

- Anonyme 2007 *Mauremys leprosa* (Schweigger, 1812) L'Emyde lépreuse. in "Cahiers d'habitats T.7" Ministère de l'Ecologie / MNHN, Paris p 135-138
- BONIN Franck, DEVAUX Bernard, DUPRE Alain 2006 *Mauremys leprosa*. in "Toutes les tortues du monde" Ed. Delachaux et Niestlé (416 pp.) p 330-331
- BOUR Roger 1989 *Mauremys leprosa*. in "L'atlas de distribution des amphibiens et des reptiles de France" (Castanet J. et Guyétant R., coord.) SHF Paris (191 pp.) p 108-109
- CHEYLAN Marc et GENIEZ Philippe 1997 *Mauremys leprosa*. in L'atlas de distribution des amphibiens et des reptiles du Languedoc-Roussillon. EPHE-GRIVE, Montpellier p 52-53
- DESRIAUX Flora 2009 Le point sur *Mauremys leprosa* dans les Pyrénées-Orientales CC Albères CôteVermeille 4p